

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

☪☪☪

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2016

☪☪☪

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Madame Aracéli ETCHENIQUE, Monsieur André LABARTHE,
Monsieur Michel ADAM, Madame Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Madame Marie-Lyse GASTON,
Monsieur Jean-Etienne GAILLAT, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE

☪☪☪

21- REGIE D'EAU POTABLE - DEGREVEMENTS D'EAU 2015

Sur présentation de Monsieur Gérard ROSENTHAL et après avis du Conseil d'exploitation,

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**:

- **PREND ACTE** des dégrèvements qui ont été accordés pour l'année 2015 sur des factures d'eau potable en raison de surconsommations liées à des dysfonctionnements avérés sur les installations privées.

Montant total : 3570,58 €

N°	Abonné	Adresse	Consommation initiale	Consommation dégrévée	Montant dégrèvement	cause
1	DUTTER JEAN PIERRE	2850 Route du Maquis du Bager	149	52	124,55 €	fuite compteur
2	LAJUJOUZE SEBASTIEN	17 Boulevard Henri Laclau	246	111	174,04 €	fuite
3	CASTAING LUCETTE	3 Rue Cujas	419	288	168,87 €	fuites sanitaires
4	CASTERMAN JOSE	7 B Rue du Pic d'Anie	106	79	34,80 €	fuite chauffe-eau
5	OTAL DOMINIQUE	25 Rue Georges Messier APT 24	273	56	279,76 €	erreur de relève

TOTAL	782,02 €
-------	----------

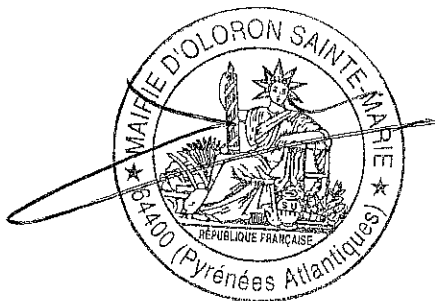
Procédure WARSMANN (applicable dans le cas de « consommations d'eau anormales » d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné (exclusivement fuite sur canalisation intérieure).

N°	Abonné	Adresse	Consommation initiale	Consommation dégrévée	Montant dégrèvement	cause
1	NAYA CONCHITA	17 Rue Paul Jean Toulet	259	184	96,69 €	fuite canalisation
2	PRUVOST JACQUES	23 Rue Saint-Grat	3454	1366	2691,87 €	fuite canalisation

TOTAL	2788,56 €
-------	-----------

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 29 février 2016.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/03/2016



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

